

Cette question d'importance primordiale exige dès maintenant les mesures que le ministre de l'Agriculture a négligé de prendre, malgré les promesses qu'il avait faites après son voyage dans l'Ouest canadien.

**M. l'Orateur:** Je prierais le député d'Humboldt-Melfort-Tisdale d'adresser à la présidence ses observations sur l'urgence du débat.

**M. Rapp:** Monsieur l'Orateur, c'est une question très pressante, car, depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, le prix de la machinerie agricole a énormément augmenté, soit de 250 dollars pour une petite moissonneuse-batteuse et de 600 dollars pour une grande, tandis que les versements définitifs pour le blé sont, cette année, de 17c. de moins par boisseau que l'année passée. De plus, les prix obtenus par les cultivateurs pour les porcs, les œufs et tous leurs autres produits ont baissé. J'aimerais rappeler à la Chambre que le président de *Cockshutt Farm Equipment of Canada Limited* a signalé il y a seulement trois ou quatre jours à l'inauguration d'une agence à Saskatoon, que le prix de la machinerie agricole augmentera pendant les trois ou cinq prochaines années.

L'urgence de la question réside dans le fait qu'à l'heure actuelle, les cultivateurs n'ont pas d'argent pour acheter cette machinerie agricole coûteuse parce que les prix qu'ils reçoivent pour leurs produits baissent, alors que le prix de ce genre de machinerie augmente. En 1962, un comité permanent de la Chambre a enquêté sur les prix de la machinerie agricole. Le ministre de l'Agriculture (M. Greene), au cours de son voyage dans l'Ouest, a dit qu'il projetait d'instituer un autre comité pour étudier la situation. Il est trop tard maintenant pour entreprendre une telle étude parce que la situation est devenue trop critique et que beaucoup de mal a été fait.

Comme autre solution, je proposerais au ministre d'instituer une commission d'enquête sur le problème. Après tout, on institue des enquêtes sur presque tout ce qui se produit dans le pays. Pourquoi n'agirait-on pas de même dans cette situation? Beaucoup de professeurs d'agronomie et de gestion agricole sont disponibles pour mener une enquête sur la hausse de la machinerie agricole, et ils pourraient formuler des recommandations qui permettraient au ministre de prendre des décisions.

La situation dans son ensemble est extrêmement critique et les problèmes qui touchent les cultivateurs canadiens sont, comme l'a signalé le ministre pendant son voyage dans l'Ouest, reliés au prix élevé de la machinerie agricole. A presque tous les

endroits où le ministre a pris la parole, il a dit qu'il prendrait certaines mesures en vue de remédier à la situation. Depuis, près de six mois se sont écoulés et le ministre n'a rien fait à cet égard.

J'aimerais que la Chambre débâte la question et en conclue qu'une commission royale ou un enquêteur devrait être nommé pour étudier ce grave problème qui concerne l'agriculture.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, les membres de mon parti sont d'avis qu'il est urgent de discuter la question qui a été portée à notre attention par le député d'Humboldt-Melfort-Tisdale (M. Rapp). Sur tous les points du pays, au cours des prochaines semaines, les agriculteurs reprendront leur travail, et au cours des mois à venir beaucoup d'entre eux devront acheter de nouvelles pièces d'outillage ou payer les réparations des vieilles pièces. A mon avis, il me semble qu'il est très important que la Chambre discute de l'augmentation considérable du coût de l'outillage agricole ces derniers mois.

La question toute entière se rapporte à la question dont j'ai déjà essayé de saisir la Chambre l'an dernier au sujet de l'augmentation du prix de l'acier, parce que l'augmentation du prix de l'outillage agricole en découle inévitablement. Les agriculteurs sont maintenant coincés dans l'étau des prix et la Chambre doit étudier la question.

Un débat sur cette question aujourd'hui ne diminuera pas le prix de l'outillage agricole, mais permettrait au gouvernement de faire connaître son attitude à ce sujet, soit qu'il propose de mener une enquête sur le prix de l'outillage agricole afin de s'assurer si l'augmentation a été justifiée ou autorisée, ou qu'il propose de créer un comité de la Chambre qui étudierait la question. Le gouvernement aurait donc la possibilité d'élaborer les mesures qu'il se propose de prendre s'il y a lieu. Je crois que les agriculteurs du Canada ont le droit de savoir d'abord si la Chambre des Communes s'intéresse à leurs difficultés, puis si le gouvernement agira ou continuera à se défilier, laissant la situation aller de mal en pis.

[Français]

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, la question soulevée par l'honorable député d'Humboldt-Melfort-Tisdale (M. Rapp) est certainement précise puisqu'il s'agit de proposer l'ajournement de la Chambre en vertu de l'article 26 du Règlement, afin de discuter d'une affaire d'importance publique, à savoir l'augmentation extravagante et injustifiable des prix des instruments aratoires.